

<http://www.snetap-fsu.fr/Bac-Pro-AP-La-DGER-ne-repond-toujours-pas-aux-attentes-des-personnels.html>



Bac Pro AP - La DGER ne répond toujours pas aux attentes des personnels

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : mercredi 11 avril 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Aujourd'hui, la Commission Nationale Spécialisée « Aménagement », qui doit écrire le référentiel de formation du diplôme du Bac Pro "Aménagements Paysagers", s'est tenue. Pour mémoire, à l'issue de la dernière réunion de la [CNS](#) le 21 décembre 2017, nous avons contesté l'abandon de la reconnaissance des végétaux dans l'évaluation de ce diplôme.

En préambule, l'intersyndicale Snetap-[FSU](#) / [FO](#)-Enseignement Agricole / [CGT](#)-Agri / Fnaf-CGT s'est donc exprimée en demandant quelles étaient les propositions de la [DGER](#) sur la problématique de l'enseignement de la connaissance et reconnaissance des végétaux, et de son évaluation.

En guise de réponse, l'Inspection a fait un rappel historique de la rénovation du diplôme, puis elle est restée sur des positions techniques du cadre capacitaire, en renvoyant sur une discussion future plus globale sur capacités-compétences.

Après une heure d'échanges, la seule avancée de la DGER a été de préciser que la reconnaissance des végétaux aurait une place dans les [CCF](#) futurs sur la mise en place et l'entretien des végétaux.

Cette réponse est trop imprécise pour nous satisfaire, car elle ne correspond pas à la demande des personnels et renvoie à une hypothétique note de service ultérieure. Il nous paraissait légitime d'avoir une réponse plus cadrée. Face à cette absence de réponse acceptable l'Intersyndicale a décidé de quitter la salle.

Pour nous, le danger est :

- une reconnaissance en situation qui n'offre pas une gamme suffisante de végétaux,
- un manque d'équité entre établissement à cause des ressources végétales disponibles sur site,
- un affaiblissement des connaissances et des qualifications déjà dénoncé par la profession des élèves, apprenti.es et stagiaires ;

Nous proposons que l'Inspection et la DGER consultent tous les acteur.rices concerné.es, enseignant.es et formateur.rices, salarié.es de la profession, employeur.euses publics et privés, chercheur.euses,... sur l'enseignement de la connaissance des plantes et ses attendus, en lien avec l'agro-écologie et l'intérêt général de la sauvegarde de la biodiversité.

Nous exigeons de nouveau dans le référentiel du Bac Pro « Aménagements Paysagers », un fléchage de la reconnaissance des végétaux dans les contenus, dans les grilles horaires et dans l'évaluation certificative, qui permette un enseignement dynamique, efficace et qui favorise l'analyse, l'esprit scientifique et critique.

Paris, le 5 avril 2018